

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS

SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

Carnet de bord
20 novembre 2007

La Commission du Règlement et des Immunités, réunie à Paris le 16 novembre 2007 sous la présidence de M. Gross (Suisse, SOC), en ce qui concerne :

- **Lignes directrices procédurales sur les droits et devoirs de l'opposition dans un parlement démocratique** (*Rapporteur : M. Van Overmeire, Belgique, NI*) : a approuvé un rapport et adopté à l'unanimité un projet de résolution, incluant des lignes directrices sur les droits et les responsabilités de l'opposition dans un parlement démocratique, en vue de leur présentation pour débat en Commission permanente (Paris, 14 mars 2007) ;
- **Utilisation par les membres de l'Assemblée de leur « double mandat », national et européen** : a eu un échange de vues avec Lord Tomlinson, Rapporteur de la commission des questions politiques, et a chargé son président de suivre la question et de lui faire en temps voulu des propositions quant aux actions que la commission pourrait entreprendre ultérieurement dans ce cadre ;
- **Principes d'égalité des sexes à l'Assemblée parlementaire** (*Rapporteur : Mme Mendonça, Portugal, SOC*) : a pris position sur 17 amendements présentés au projet de résolution et 4 amendements présentés au projet de recommandation, dont la discussion figure à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission permanente (Bratislava, 23 novembre 2007) ;
- **L'application et l'amendement de diverses dispositions du Règlement de l'Assemblée** (*Rapporteur : M. Jurgens, Pays-Bas, SOC*) : a pris position sur 4 amendements présentés au projet de résolution, dont la discussion figure à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission permanente (Bratislava, 23 novembre 2007) ;
- **Améliorer la participation des membres aux sessions plénières de l'Assemblée parlementaire et aux réunions des commissions** (*Rapporteur : M. Gross, Suisse, SOC*) : a approuvé un addendum au rapport dont la discussion figure à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission permanente (Bratislava, 23 novembre 2007) ;
- **Procédure de vote en commission au scrutin secret** : a pris note de la lettre du Président de l'Assemblée adressée aux commissions ;

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Directeur Général au Secrétariat de l'Assemblée
Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée
Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée

Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe

– ***Prochaine réunion :***

. Strasbourg, durant la première partie de la session 2008 de l'Assemblée (21 - 25 janvier 2008).

Mario Heinrich, Valérie Clamer